

Éliane Pamart

De la vertu au surmoi *

Si la perspective de consacrer un séminaire du Champ lacanien au « surmoi » m'a tout d'abord surprise, pensant que Freud avait déjà tout dit, il m'est très vite apparu une logique entre le travail des collègues cliniques sur « la répétition à l'épreuve du transfert » et ce surmoi, auquel nous avons affaire quotidiennement.

Du « Lève-toi et marche » biblique au « Tais-toi » adressé à l'enfant jugé trop bruyant, en passant par « Aux armes citoyens » de notre hymne national, sans oublier le « Dites tout ce qui vous passe par la tête » de la prescription analytique freudienne, nous voyons que le surmoi nous traverse et que nous le véhiculons dans notre culture. Notre actualité nous confronte aux impératifs moraux, nécessaires à la survie de notre civilisation, brandis *via* des déclarations tonitruantes et non moins démagogiques par des hommes politiques qui, face à des faits divers dont les médias se gargarisent, se donnent bonne conscience en promettant des traitements exemplaires. En suivant Freud et Lacan dans cette appréhension du surmoi, nous verrons comment ces conduites dites « déviantes » qui portent atteinte à l'intégrité de l'autre prennent leurs racines dans les impératifs surmoïques.

Freud introduit le surmoi en 1923, dans « Le moi et le ça » ; c'est l'innovation de sa seconde topique. Il nous le présente comme une instance indépendante du moi, qui pourrait bien considérer ce dernier comme « son esclave », le traiter avec cruauté, comme dans la mélancolie. Freud utilisera à maintes reprises ce tableau clinique pour montrer à quel point le surmoi jouit de son autonomie par rapport au moi, poursuivant ses propres desseins, capable de moduler sa relation de cruauté envers le moi, qui se trouve désemparé devant

* Intervention au séminaire du Champ lacanien, Paris, 17 décembre 2009.

tant d'acharnement, comme en témoignent les accès mélancoliques. Au regard de la morale et de la restriction des pulsions, il énonce : « Le ça est tout à fait amoral, le moi s'efforce d'être moral et le surmoi peut devenir hyper moral, et en même temps aussi cruel que le ça ¹. » De ces trois royaumes de l'appareil psychique, Freud délègue au moi la fonction de la conscience et désigne par le surmoi sa fonction d'auto-observation, soit « l'activité judiciaire de la conscience ² » qui interdit les actes ou produit le remords après l'acte. Il est donc au cœur de la question morale de chaque sujet, pour lequel il assure la fonction de censeur ; ainsi, il représente « de façon absolue la revendication de la moralité ³ », et nous saisissons, souligne Freud, que notre sentiment de culpabilité est l'expression de la tension entre le moi et le surmoi.

« Le surmoi est ce qui représente pour nous tous les limitations morales, l'avocat de l'aspiration au perfectionnement [...] ⁴. » Il incarne la voix de la conscience, « la grosse voix », expression que Lacan reprendra à son compte pour désigner le surmoi de Freud, et qui, appuyée des « gros yeux » ou non, fait obéir les enfants et peut-être pas que les petits enfants...

Soulignons cette définition clinique pertinente de Freud dès 1923 : « Le surmoi ne peut renier ses origines acoustiques, [...] il comporte des représentations verbales et [...] ses contenus proviennent des perceptions auditives de l'enseignement et de la lecture, [...] et [...] l'énergie de fixation inhérente à ces contenus provient de sources ayant leur siège dans le ça ⁵. »

Or nous retrouvons chez Lacan cette même précision, en 1969, dans son séminaire *D'un Autre à l'autre*, après qu'il a introduit la notion de signifiant qui manquait à Freud : « Il est strictement impossible de concevoir ce qu'il en est de la fonction du Surmoi si l'on ne comprend pas – ça n'est pas tout mais c'est un des ressorts – l'essentiel de ce qu'il en est de la fonction de l'objet *a* réalisée par la voix

1. S. Freud, « Le moi et le ça » (1923), dans *Essais de psychanalyse*, Paris, PBP, 1979, p. 228.

2. S. Freud, « La décomposition de la personnalité psychique » (1933), dans *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1989, p. 84.

3. *Ibid.*, p. 85.

4. *Ibid.*, p. 93.

5. S. Freud, « Le moi et le ça », *op. cit.*, p. 226.

en tant que support de l'articulation signifiante ⁶. » Donc le surmoi est ce complément, ou supplément qu'on peut dire *in vivo*, du corps parlant, qui accompagne l'articulation signifiante d'une demande, qui prendra valeur de commandement pour le sujet, venant de l'Autre, sachant que cet Autre n'existe qu'au niveau de l'articulation signifiante. Nous saisissons ici que le surmoi est corrélé à la prise du sujet dans le langage, dès ses premières demandes.

Colette Soler, dans son livre *Lacan, l'inconscient réinventé*, écrit : « [...] un trouble de l'ordre pulsionnel traduit un trouble du rapport à l'Autre du langage, dès lors que c'est le dire de l'Autre qui détermine l'ordre des pulsions, le passage de la pulsion orale à la pulsion anale par un virage de la demande, et la mise en branle des pulsions scopique et invoquante par l'émergence de son désir ⁷ ».

Ainsi, le désir, avec sa métonymie signifiante, se constitue dans les coulisses du surmoi à partir des effets répétitifs de sa voix, qui fixe un mode de jouissance singulier pour chaque sujet.

Les racines du surmoi

Si les Anciens attribuaient à la vertu, *via* la conscience morale, une origine divine, Freud, avec la psychanalyse, souligne que si nous ne sommes pas dépourvus de vertu, elle n'y est quand même pas dès le départ, s'opposant d'emblée à la vie sexuelle. Sa manière révolutionnaire d'appréhender le petit d'homme comme « un pervers polymorphe », ne serait-ce que sur le mode autoérotique, confronte celui-ci aux exigences éducatives d'un autre, qui l'inscrit dans une longue dépendance de sa demande, du fait de sa prématurité biologique.

Autour de cette dépendance, s'articule le surmoi maternel que l'Autre primordial incarne en tant que premier interlocuteur du sujet qui se propose d'accéder à ses premières demandes.

« Le surmoi maternel, archaïque, celui auquel sont attachés les effets du surmoi primordial, dont parle M. Klein, est lié au premier Autre en tant que support des premières demandes, des demandes émergentes, nous dit Lacan, – [...] presque innocentes – du sujet, au

6. J. Lacan, *Le Séminaire, 1968-1969, D'un Autre à l'autre*, publié par l'Association freudienne internationale, p. 254.

7. C. Soler, *Lacan, l'inconscient réinventé*, Paris, PUF, 2009, p. 196.

niveau des premières articulations vagissantes de son besoin et de ses frustrations [...] ⁸. »

Mais, comme il s'agit de l'implication du signifiant, il y a lieu de distinguer les deux horizons de la demande, car, derrière la demande la plus primitive de la satisfaction du sein ou de l'objet qui le représente, il y a ce phénomène de dédoublement, que constitue toute demande. La demande d'amour, demande absolue du sujet, demande qui symbolise l'Autre comme tel, distingue précisément l'Autre comme objet réel, capable d'une satisfaction, de l'Autre symbolique qui, lui, donne ou refuse l'absence ou la présence, ce qui va cristalliser les rapports fonciers de cette demande en amour, haine ou ignorance.

Nous mesurons ici la portée de l'accent avec lequel cet Autre va répondre aux premières demandes de l'enfant, déterminant son ordre pulsionnel. Ainsi, « le premier rapport de dépendance est menacé par la perte d'amour et non pas simplement par la privation des soins maternels, et c'est pourquoi il est déjà en soi homogène à ce qui s'organisera par la suite dans la perspective des lois de la parole ⁹ ».

Lacan prend comme exemple l'anorexie mentale, qui peut se manifester précocement ; dès les premières tétées, le nourrisson peut commencer à créer cette béance, qui fera que dans le refus de s'alimenter il trouvera le témoignage exigé par lui de l'amour de sa mère. Cet exemple ne fait qu'illustrer que c'est dans la dépendance de l'Autre du langage que l'ordre pulsionnel peut faire l'objet d'une distorsion (par le refus ou l'interdiction de sa demande) qui se retourne contre le sujet lui-même, puisque, dans cette crainte de perdre l'amour, il ne peut qu'intérioriser la parole de cet Autre, en tant que première identification, qui l'assure de son amour, si indispensable à ce stade de la vie.

Freud écrit dans sa conférence de 1933 : « L'influence des parents gouverne l'enfant par l'octroi de preuves d'amour et par la menace de punitions qui prouvent à l'enfant la perte d'amour et qui doivent être redoutées en elles-mêmes. Cette angoisse devant un danger réel est le précurseur de l'angoisse morale ultérieure ¹⁰. »

8. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, Les Formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, leçon du 2 juillet 1958, p. 498-499.

9. *Ibid.*, p. 499.

10. S. Freud, « La décomposition de la personnalité psychique » (1933), dans *Nouvelles conférences...*, *op. cit.*, p. 87.

Par la suite, la parole de l'Autre étant intériorisée, le surmoi prend la place de l'instance parentale et utilise ses mêmes méthodes de travail pour assurer la conscience morale du sujet ; il devient réellement « l'héritier naturel légitime de l'instance parentale ». Freud ajoute : « Le surmoi de l'enfant ne s'édifie pas d'après le modèle des parents mais d'après le surmoi parental ; il se remplit du même contenu, il devient porteur de la tradition, de toutes les valeurs à l'épreuve du temps qui se sont perpétuées de cette manière de génération en génération ¹¹. »

Freud comme Lacan font du surmoi l'héritier de la crise œdipienne, qui entérine les valeurs civilisatrices avec son interdit de l'inceste et du parricide. Nous avons la formation d'un surmoi qui, d'un côté, de manière inconsciente, réprime, refoule le sexuel, et de l'autre, de manière plus consciente, favorise la formation de l'idéal du moi, donnant accès aux sublimations les plus variées de la civilisation. Dans *Les Complexes familiaux*, Lacan évoque l'inscription dans le psychisme de deux instances permanentes : « Celle qui refoule s'appelle le surmoi et celle qui sublime, l'idéal du moi ¹². » Notons que chez les postfreudiens surmoi et idéal du moi sont souvent confondus.

Les incidences cliniques du surmoi

Lacan évoque à plusieurs reprises l'anorexie mentale comme le paradigme de la demande d'amour qui s'écrase dans la satisfaction du besoin. Dans son texte « La direction de la cure » de 1958, il écrit : « C'est l'enfant que l'on nourrit avec le plus d'amour qui refuse la nourriture et joue de son refus comme d'un désir », notamment lorsque l'Autre a des idées bien précises sur ses besoins, confondant ses soins avec le don de son amour. En refusant de satisfaire à la demande de la mère, l'enfant exige qu'elle ait enfin un désir en dehors de lui, lui laissant le champ libre pour son désir. Mais cela instaure un mode de jouissance qui se caractérise par le refus de s'en remettre à l'Autre ; refus qui institue son désir.

En 1969, Lacan précise que si le surmoi peut fonctionner comme objet *a*, réalisé par la voix, cela dépend « si elle est oui ou

11. *Ibid.*, p. 93.

12. J. Lacan, *Les Complexes familiaux* (1938), Paris, Navarin, 1984, p. 51.

non instaurée d'une façon perverse ou pas ¹³ », ce que démontre l'anorexique.

Il va alors s'emparer de la clinique de la perversion pour démontrer la fonction de la pulsion et les incidences de la voix de l'Autre, non pas comme Hamlet, dans l'oreille, mais au niveau de l'Autre, qu'il instaure comme complété de la voix, là où la jouissance fait trou, parce qu'elle est évacuée, interdite, du lieu de cet Autre. « Le pervers est celui qui se consacre à boucher ce trou dans l'Autre ¹⁴ », il a foi dans l'Autre et le fait exister, en se saisissant de l'objet *a*, jusqu'à l'incarner, pour le compléter.

Ainsi, le voyeur interroge ce qui manque à l'Autre et se charge d'y parer par son propre regard ; l'exhibitionniste veille à la jouissance de l'Autre en attirant son regard. Dans tous les cas, ce qui l'intéresse, c'est la jouissance de l'Autre.

Lacan évoque également le masochisme moral, fondé sur cette pointe de l'incidence de l'Autre ; c'est sur la remise de sa voix à cet Autre que se joue l'axe de gravité du masochiste, nous dit-il. Sa jouissance se situe dans cette remise à l'Autre de la fonction de la voix, dans la mise en scène de son propre scénario, dont il se rend victime par un autre choisi, dénué de toute valeur ou d'autorité.

À l'inverse, le sadique essaie de compléter l'Autre mais en lui ôtant la parole, pour lui imposer sa voix. Nous pouvons d'ailleurs aisément repérer ce fonctionnement dans les groupes, certaines communautés, les sectes notamment où une voix impose le silence aux autres ; on parle alors de « lavage de cerveau » mais aussi de suicide collectif.

Lacan illustre son propos en se référant à l'œuvre de Sade, où il paraît impossible d'éliminer la dimension de la voix, de la parole, de la discussion, voire du débat. Il souligne l'incroyable survie des victimes malgré les excès les plus extraordinaires exercés sur elles, « excès commentés et fomentés d'ordre ¹⁵ », sans que cela ne soulève aucune révolte.

Lacan puise alors dans le côté le plus obscur de notre histoire, plongeant l'humanité dans le silence, pour montrer comment le jeu

13. J. Lacan, Séminaire *D'un Autre à l'autre*, version de l'ALI, leçon du 26 mars 1969, p. 254.

14. *Ibid.*, p. 249.

15. J. Lacan, *D'un Autre à l'autre*, *op. cit.*, p. 254.

de la voix y trouve son plein registre, avec la domination de l'objet *a*, qui masque la jouissance.

Cette mise en évidence de cette jouissance masquée par l'objet pulsionnel illustre la définition qu'il donne du surmoi dans le *Séminaire III* : « Ce surmoi est bien quelque chose comme la loi, mais c'est une loi sans dialectique, et ce n'est pas pour rien qu'on le reconnaît dans l'impératif catégorique avec ce que j'appellerai sa neutralité malfaisante [...] ¹⁶. » Neutralité malfaisante que Freud relevait en mettant l'accent sur ce surmoi qui « tourmente le moi pécheur au moyen des mêmes sensations d'angoisse et guette les occasions de le faire punir par le monde extérieur ». Il nous prévient que cette « grosse voix » est d'autant plus sévère que « le sujet est plus vertueux ¹⁷ ».

À propos du sadisme, j'évoquerai deux vignettes cliniques.

1. Il s'agit d'un transsexuel qui a été victime d'attouchements au cours de son enfance. Il finira par évoquer très innocemment une scène répétée de sa petite enfance où, confronté à l'un de ses proches, il s'est retrouvé sans voix, lorsque cet aîné se plaisait à regarder dans son slip en lui disant « bonjour » tout en vérifiant la petitesse de la taille de son sexe. Le regard et la voix de celui-ci lui imposaient sa voix, tout en lui ôtant sa propre voix et son sexe, ce qu'il mettra en acte vingt ans plus tard en devenant une très jolie jeune femme. Sa seule plainte concernant sa transformation se fixe sur sa « voix » jugée encore trop grave (un pousse-à-la-femme, certes, mais pas sans la voix).

2. Puis cet homme, récidiviste, ayant commis des actes de pédophilie. Interrogé longuement, il finira par évoquer « la tyrannie », c'est-à-dire la voix autoritaire avec laquelle il imposait son scénario. Cette même voix m'amène précisément à insister, constatant soudainement qu'il tente de l'utiliser pour me faire taire lorsque je mets un terme à son discours déjà bien ressassé d'homme malheureux, réduit à l'impuissance, parce que sa compagne se refusait à lui, croyant ainsi justifier ses actes. Comme je ne lâche pas mon fil conducteur, il finit par décrire une scène de son enfance, vécue à plusieurs reprises. Le plus surprenant est qu'il va prendre une voix d'enfant, tout en pleurant, après son évocation. Il était fasciné par sa mère qui,

16. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses* (1956), Paris, Seuil, 1981, p. 312.

17. S. Freud, *Malaise dans la civilisation* (1929), Paris, PUF, p. 82.

complètement ivre, insultait son père, l'humiliait jusqu'à lui donner un coup de pied entre les jambes. La domination de cette voix surmoïque masquait sa jouissance.

Cette clinique, qui fait appel au juridique, me fait encore mieux mesurer le réel en question de la formulation bien connue du chef d'accusation : « agression sexuelle par ascendant ou personne ayant autorité ».

De même, à partir de la domination de cet objet pulsionnel, on peut entendre la colère de cet homme, certes pédophile, mais qui était furieux qu'un psychiatre lui ait suggéré de se faire rééduquer. Lui, il affirmait que c'était impossible parce qu'il avait fait l'expérience « de ce qui le dépasse » et que rien ne l'arrêtait quand il était dans cette succession d'actes, pas même l'absence de sa jouissance sexuelle. Il sait mieux que tout autre que cet intime « ennemi » au regard de la morale et de la loi à laquelle il se remet le constitue comme parlêtre, ou comme « voix-être » pour paraphraser le néologisme d'un patient.

Lacan nous indique que « nulle part le sujet n'est plus intéressé à l'autre que par cet objet *a*, qu'est la voix ¹⁸ » et que « le sadique n'est que l'instrument de quelque chose qui s'appelle supplément donné à l'Autre, mais dont l'Autre ne veut pas ; il ne veut pas, mais il y obéit quand même ¹⁹ ». Telle est la structure de ces pulsions qui peut déterminer toute une conduite subjective, ce dont témoignent ces sujets.

Ils expérimentent ce que Freud dénonçait dans *Malaise de la civilisation* : « L'homme est en effet tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagements, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer ²⁰. » Lacan ne le contredit pas et définit cet ouvrage « comme une œuvre essentielle, première dans la compréhension de la pensée freudienne et la sommation de son expérience ²¹ ».

18. J. Lacan, *D'un Autre à l'autre*, op. cit., leçon du 26 mars 1969, p. 253.

19. *Ibid.*, p. 255.

20. S. Freud, *Malaise dans la civilisation*, op. cit., p. 65.

21. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 15.

Mais comment la psychanalyse peut-elle trouver sa voie entre la « vertu » et la pulsion ?

Du souverain bien d'Aristote à la vertu du bien-dire

« Vertu » vient du latin *virtus*, qui signifiait les qualités de l'homme moral et physique en tant que caractère distinctif, mérite essentiel, perfection morale. *Virtus* vient de *vir* qui donne également viril et désigne l'homme en opposition à la femme, mais aussi l'homme qui joue un rôle dans la cité, dont les qualités viriles ne sont pas à mettre en cause ; il arbore la discipline, opposée alors au courage, qui était synonyme d'impulsivité : « La vertu est la clé de voûte de l'Empire romain. »

La vertu est donc une valeur fondamentale des Anciens, de Sénèque à Platon en passant par Épictète et Aristote. Ils conçoivent tous l'éducation morale comme le développement de la vertu. Dans *l'Éthique à Nicomaque*, Aristote pose que la vertu n'est pas une contrainte surhumaine mais l'expression de la nature humaine, qui ne regarde pas du côté des faits mais de l'agent et de ses dispositions. Elle désigne la cause finale des choses et garde un principe actif vital. Il distingue deux sortes de vertu : la vertu intellectuelle qui dépend de l'enseignement reçu du maître antique, qui n'a pas la même fonction que celui de Hegel, et la vertu morale qui relève de *l'habitus*, qui vient s'ajouter à la nature de l'homme. Mais pour les Anciens la nature de l'homme provenait du divin.

« La vertu est, en ce qui concerne les plaisirs et les peines, la faculté d'exécuter de belles actions, le vice étant son contraire. » Elle implique la juste mesure, en toute circonstance. « C'est une médiété entre deux vices, l'un par excès l'autre par défaut [...] mais dans l'ordre de l'excellence et du parfait, c'est un sommet ²². »

Platon, dans *La République*, fait de la vertu la science du bien, le vice en étant l'ignorance. Dans sa *Somme théologique*, saint Thomas d'Aquin fait de la justice la seule vertu qui implique autrui. Depuis, le christianisme a fait de l'homme un pécheur, et Sade, avec *Les Infortunes de la vertu*, a voué la vertu de la virginité à sa perte dans la consommation de la sexualité.

22. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, traduit par J. Tricot, Saint-Amand-Montrond, 1990, p. 106-107.

La vertu se trouve donc aux confins de la philosophie, de la religion et de la politique, aujourd'hui ravalée au « politiquement-correct » (développé précédemment par Guy Clastres), alors qu'à l'origine elle visait la valeur essentielle de l'humain, qui consistait à agir avec le plus de noblesse possible quelles que soient les circonstances.

Dans notre société capitaliste, l'incitation à la juste mesure est pervertie par une incitation à une consommation du toujours plus. On obtient de ce fait une légitimité des excès en tout genre, véritable tour de passe-passe, où le vice d'hier est devenu vertu contemporaine.

Ce détour par la philosophie nous permet de ramener à sa juste mesure la dimension humaine de notre être, ou plutôt de notre manque à être, en dépit de ces objets de jouissance qui ne nous satisfont pas davantage. La psychanalyse paraît constituer le seul discours capable d'y répondre grâce à son éthique du bien-dire.

Si « la vertu n'absout pas le péché ²³ », comme le rappelle Lacan dans *Télévision*, « la vertu du gay sçavoir », par son déchiffrement, permet d'accéder à un savoir de l'inconscient, un savoir sur sa structure, qui nécessite un bien-dire, d'un autre commandement que celui du « toujours plus ». Aristote visait par sa vertu le « souverain bien », Lacan vise le bien-dire sur ce réel qui n'est autre que l'objet de la psychanalyse. La juste mesure d'Aristote, ou sa « médiété », pourrait concerner la position du sujet en fin d'analyse pour se tenir entre I et *a*, autre manière d'apercevoir le surmoi comme le commandement de sa jouissance, lorsque celui-ci vient à s'incarner dans l'objet *a*.

23. J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, p. 40.